SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2023-001

Date de convocation : 20 février 2023

Nombre de délégués en exercice : **26** Nombre de membres présents : 17 Nombre de membres votants : 17

L'an deux mille vingt-trois, le **28 FEVRIER** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie de Vaugneray.

Présents: MM. JULLIEN, REMILLY, BOISSERIN, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, GROSSIORD, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MABON, BELIER-COLLONGE.

Secrétaire de séance : M. Safi BOUKACEM

Objet : Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Président procède à la lecture du rapport d'orientations budgétaires qui a été envoyé aux délégués et examine :

- l'évolution des tarifs de l'eau
- l'évolution des recettes : les recettes sont stables. La recette principale est la surtaxe qui est d'environ 3 300 000€/an.
- l'évolution des dépenses : les dépenses de fonctionnement sont également relativement stables.
- l'évolution de la dette : le capital restant dû s'élève au 1^{er} janvier 2023 à 897 043.01 €. L'annuité pour 2023 sera de 53 782.71 €.

Le programme de travaux pour 2023 pourrait s'établir comme suit (y compris travaux prévus en 2022 mais non encore réalisés) :

- Renouvellement des canalisations : 3 000 000 € HT pour le programme 2023 (+ 306 279 € restant sur le programme 2021 et 2 455 114 € restant sur le programme 2022) Il semble difficile de conserver le montant de 3 500 000 € affecté au renouvellement les 3 dernières années.
- Renouvellement électro mécanique : 200 000 € HT (+ 200 000 € restant sur le programme 2022)
- Réservoir du Recret : 200 000 € + 620 000 € HT (2022)
- Surpresseur de Thurins : 100 000€ HT (2022)
- Entretien des bâtiments : 100 000 € HT (+ 143 000 € restant sur le programme 2022)
- Télérelève : 402 250 € afin de finaliser la pose sur les communes de Brignais et de Chaponost
- Forage d'un puits : 100 000 € HT
- Actualisation du schéma directeur : 100 000 € HT (2021)
- pose de capteurs de prélocalisation (recherche de fuites) : 52 000 €

M. le Président fait part au Comité des difficultés rencontrées sur la pose de la télérelève qui ne pourra probablement pas être effectuée sur l'ensemble du Syndicat aussi rapidement que prévu.

Il explique également qu'avec les hausses de prix, il convient d'établir des priorités sur les dépenses et éventuellement d'envisager de nouvelles recettes pour conserver un rythme de renouvellement satisfaisant (environ 1%/an).

Deux solutions sont envisagées

Recourir à l'emprunt

REÇU EN PREFECTURE le 13/03/2023 Application agréée E-legalite.com Augmenter légèrement le prix de l'eau : après discussions, il est demandé que des simulations d'augmentation du tarif syndical soient présentées lors du prochain Comité.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé tous les Membres présents. Pour copie certifiée conforme.

Le Secrétaire de séance Safi BOUKACEM Le Président Daniel JULLIEN